
*Service de l'évaluation
et de la modernisation de l'Etat*

Paris, le 18 avril 1997

*Groupe Méditerranée
Sous-groupe Sécurité commune*

MC/CJ/sls

Compte rendu de la réunion du 14 avril 1997

I. Exposé de Monsieur Jean-François Legrain : les difficultés d'émergence d'un Etat, la Palestine

Les difficultés actuelles de la construction d'un Etat-nation palestinien relèvent des sphères intérieure et extérieure.

- L'analyse des spécificités politiques et sociales palestiniennes, à travers notamment les élections de 1996, permet d'identifier les blocages internes à l'achèvement de la construction de la nation.
- Les conditions extérieures, et en particulier les accords d'Oslo, font barrage, quant à elles, à la construction de l'Etat.
- Dans cette configuration, la place et le rôle des oppositions islamistes doivent être analysés.

1. Les difficultés internes de l'émergence de l'Etat nation en Palestine

Il semble aujourd'hui communément admis que la Palestine est en passe de devenir, en dépit de quelques dérives autoritaires, une démocratie de partis, au sens occidental du terme. Ce discours est tenu par les dirigeants de l'OLP et les défenseurs des accords d'Oslo. Dans ce processus de mise en place d'un système politique inspiré de l'Occident, l'Autorité palestinienne assurerait la transition entre la désuétude des mouvements de guérillas et l'instauration de partis politiques. Ainsi, les élections de janvier 1996 marqueraient une ère nouvelle, caractérisée par la fin de la libération nationale et le début de la construction de l'Etat palestinien. Par un vote « rationnel », les électeurs palestiniens auraient ainsi exprimé leur soutien ou leur condamnation des accords d'Oslo, leur approbation ou leur désaveu à l'égard du Fatah et de Yasser Arafat. Cette lecture des élections de 1996 entérinerait une défaite irrémédiable des islamistes et une victoire des partisans des accords d'Oslo.

Ce point de vue ne résiste pas à une analyse factorielle des correspondances, bureau de vote par bureau de vote, candidat par candidat. A aucun moment, l'appartenance politique réelle ou alléguée du candidat - la majorité d'entre eux se présentaient comme indépendants -, ou la définition d'une ligne politique n'apparaissent dans la cohérence du vote des Palestiniens. Les électeurs se sont, en effet, en majorité prononcés sur une base locale (correspondance entre le lieu d'origine géographique du candidat et l'implantation des bureaux de vote), plutôt que sur une base politique, au sens idéologique du terme. Ils se sont exprimés en fonction de l'origine du candidat (village, quartier, camp), manifestant ainsi leur appartenance micro-locale plutôt que leur appartenance politique. Le clivage confessionnel ou la rupture globale ville/camp/campagne n'a pas dépassé ce micro-localisme. Les chrétiens de Béthléem n'ont pas voté pour un candidat chrétien, s'il n'était pas originaire de la localité. Le vote des réfugiés est encore plus éclairant : censée être plus consciente politiquement, cette population n'a pourtant pas voté pour des représentants des réfugiés, à l'échelle de la circonscription, comme si cette notion n'avait pas de valeur politique. Ils se sont prononcés en faveur du candidat issu de leur lieu de résidence et, à défaut, se sont abstenus. Dans tous les cas, l'ethno-localisme l'a emporté, l'appartenance à la *jiha* (localité, région) dominant toute autre allégeance.

De façon surprenante, ces élections ont souligné une continuité certaine dans les allégeances en Palestine. Alors que ces territoires connaissent depuis plus d'un siècle des bouleversements économiques et démographiques, elles ont fait resurgir, comme zone de cohérence identitaire, la carte ottomane des *nahiya-s*. Constituant la plus petite division administrative à l'époque de la Sublime Porte, elles reprennent les entités territoriales des XVII^e et XVIII^e siècles, sur lesquelles une famille était parvenue à exercer sa domination.

Il ne faut cependant pas en conclure que le politique en Palestine est demeurée figé depuis lors. Le processus de construction nationale de l'Etat est central mais reste inachevé. En effet, la société palestinienne n'est pas encore unifiée et, dans cette perspective, les catégories élaborées par Albert Hourani pour analyser la Palestine à l'époque des réformes de l'Empire ottoman au XIX^e siècle (les *Tanzimat*) restent valables : même lecture de fond d'une société palestinienne fragmentée, dominée par une politique de notables qui doit faire face à une dichotomie entre un pouvoir central extérieur, caractérisé aujourd'hui par le leadership de l'OLP (hier par l'Empire ottoman puis par les Hashémites à Amman), et une population demeurée dans un état de périphérie. Le transfert de l'OLP à Gaza n'a pas fondamentalement modifié cette dichotomie intérieur/extérieur. Aujourd'hui, des néo-notables assurent toujours une fonction d'intermédiation entre la population et le pouvoir central. Pour que ces élites jouent leur rôle, selon le schéma d'A. Hourani, il faut qu'elles conjuguent une certaine défense des intérêts de la population à une proximité du pouvoir central, sans pour autant apparaître comme des jouets entre les mains de ce dernier.

Cette politique de notables s'est donc maintenue, tout en se transformant. En effet, certaines familles qui avaient assuré cette fonction de médiation ont aujourd'hui disparu. Si d'autres se sont maintenues, ce ne sont plus nécessairement les branches centrales (les plus nobles) ou les mieux dotées de la famille qui dominent aujourd'hui. Par ailleurs, de nouveaux clans sont apparus. En définitive, c'est l'articulation réussie de certaines familles entre le pouvoir traditionnel et une légitimité politique moderne qui est aujourd'hui déterminante. Pour être bien en cour dans la Palestine en formation, afin d'assurer sa fonction d'intermédiation, la fortune, la noblesse, l'aura du combattant jouent moins que la proximité du Fatah, qui permet d'accéder aux ressources. Dès lors, pour la population, il est préférable de voter pour un candidat proche du pouvoir, afin de bénéficier de la redistribution des richesses de l'autorité

centrale. C'est donc à l'intersection des deux critères de l'ethno-localisme et de la proximité au pouvoir que s'expliquent les résultats du scrutin de 1996.

Quoiqu'omniprésente, cette politique de néo-notables n'en est pas moins perçue comme archaïque et honteuse, souvent inavouée. Mais si elle est, en effet, niée par les intéressés, elle semble pourtant avoir été favorisée par l'ensemble de la classe politique palestinienne (candidats, partis, Autorité) et par Israël. Ce qui explique, après le retour de Yasser Arafat en Palestine, la floraison de partis politiques, qui ne représentent, pour la plupart, qu'une personnalité dans une localité. Seules, deux grandes formations politiques, le Fatah et le Parti communiste, ont présenté des candidats dans la totalité des circonscriptions, lors des élections de 1996. Quant aux autres grandes formations traditionnelles, Hamas, Front populaire, Front démocratique et Jihad islamique, elles ont boycotté le scrutin. Les candidats ont dès lors fort peu collé à une étiquette politique précise, mais ont mené une campagne familiale et locale, sur la base de slogans interchangeables. Les professions de foi se sont, en effet, caractérisées par la faiblesse de leur programme : l'appel à la paix, à l'indépendance et la revendication de Jérusalem pour capitale se retrouvent chez tous les candidats et constituent une plate-forme minimale dissimulant le jeu des proximités. A l'intérieur des clans eux-mêmes (*hamula-s*), des élections primaires ont été organisées, au sein des tribus ou des camps de réfugiés, pour désigner le candidat le plus apte à les représenter.

L'Autorité palestinienne elle-même, en dépit d'un appel à la politisation des élections, a favorisé cette structuration politique. Aucun des *retourneés*, ces réfugiés de 1948 revenus dans l'entourage de Yasser Arafat dans les territoires occupés en 1967 - dont ils ne sont pas originaires -, ne s'est présenté aux élections, à l'exception du porte-parole de Y. Arafat. Bien que titulaires de postes à haute responsabilité, ils ne sont pas issus des régions appelées à voter et l'Autorité a préféré faire appel à des notables locaux. Refusant le vote à la proportionnelle, elle a adopté un mode de scrutin par circonscriptions et un découpage électoral, donnant toute sa force au localisme et aux clans.

En visant à faire éclater le tissu social palestinien et à contrer tout processus de construction nationale, la politique israélienne menée depuis plus de trente ans a également contribué à favoriser le localisme, lui-même renforcé par les accords d'Oslo. D'une part, ces accords ont créé des entités territoriales palestiniennes discontinues entre les grandes villes. D'autre part, ils ont accru et pérennisé la multiplication des statuts des Palestiniens : on peut aujourd'hui distinguer les Palestiniens de citoyenneté israélienne, ceux de Jérusalem annexée, ceux des territoires autonomes, ceux des territoires encore occupés, les « déplacés » dans l'impossibilité de regagner leurs terres dont ils furent dépossédés en 1967 et, enfin, les « réfugiés » qui ont perdu tous droits en 1948. Ce découpage statutaire ne pouvait qu'accentuer le repli sur une appartenance à la plus petite unité géographique et développer le localisme.

Le processus de construction nationale est donc loin d'être parvenu à son terme en Palestine et le poids des *'assabiyya-s* locales demeure déterminant, au détriment d'une appartenance réellement nationale, seule à même de permettre des élections politiques, au sens idéologique. C'est pourquoi, en dépit de leurs résultats affichés, les élections de 1996 n'ont pas marqué la victoire du programme politique du Fatah contre celui du Hamas. Elles ont simplement identifié le lieu du pouvoir réel en Palestine. On peut dès lors comprendre que le score élevé du Fatah puisse aller de pair avec l'image de milliers de Palestiniens suivant l'enterrement de l'artificier du Hamas, Yahia Ayyache. En revanche, continuer à analyser en termes strictement politiques ce scrutin, c'est s'interdire de penser par exemple l'emprise croissante des islamistes

du Hamas dans les organisations professionnelles ou étudiantes ainsi que dans le tissu associatif.

Du fait de l'inachèvement du processus de construction nationale, deux scènes politiques se côtoient aujourd'hui en Palestine :

- sur la scène nationale, le poids des *'assabiyya-s* locales l'emporte ;
- sur les campus, dans les ordres professionnels, les syndicats et les associations où des centaines d'élections se déroulent, la compétition politique redevient dominante et permet un affrontement idéologique entre deux formations majoritaires, le Fatah et le Hamas, qui rassemblent à elles seules plus de 80 % des voix à chaque consultation de ce type. Le reste des suffrages est distribué entre quatre partis minoritaires, le Front populaire, le Parti du Peuple (ex-communiste), le Front démocratique et le Jihad.

2. Les accords d'Oslo : barrage à l'émergence d'un Etat palestinien

Il est aujourd'hui de bon ton de souligner que la situation actuelle en Palestine contredit l'esprit des accords d'Oslo. Les mêmes esprits chagrins regrettent le tandem travailliste Peres/Rabin plus à même d'appliquer ces accords que le chef du Likoud, B. Netanyahou. Pourtant, la défense des accords d'Oslo ne semble pas constituer aujourd'hui une réelle alternative, tout dans ces accords allant, en effet, à l'encontre de la création d'un Etat palestinien.

En ce sens, les déclarations les plus récentes de l'actuel Premier ministre israélien, sur l'éventuelle solution permanente, ressemblent à s'y méprendre au discours de son prédécesseur, M. Y. Rabin, tenu à la Knesset lors de la ratification des accords de Taba (octobre 1995) :

- Le Grand Jérusalem sera sous souveraineté israélienne ;
- la frontière de sécurité d'Israël passera sur le Jourdain ;
- les colonies situées au sud-ouest de Naplouse et celles implantées à cheval sur la ligne verte (Jénine) au Nord de la Cisjordanie demeureront israéliennes.

Y. Rabin précisait à l'époque s'être engagé « à ne pas éradiquer une seule implantation dans le cadre de l'accord intérimaire et à n'empêcher d'aucune façon la construction liée à la croissance naturelle ».

Les accords d'Oslo peuvent ainsi être considérés comme l'expression la plus récente de la politique traditionnelle d'Israël visant à contourner la légalité internationale. Dans cette politique, Israël est soutenu par les Etats-Unis, qui, dès 1975, refusent d'inclure la notion de « droit national palestinien » dans la résolution 242 des Nations Unies. Depuis lors, la politique d'Israël et des Etats-Unis consiste à faire un tri parmi les résolutions de l'ONU pour ne retenir que la 242 et la 338 qui ne font pas état des droits nationaux légitimes des Palestiniens. Toutes les résolutions où figurent des notions telles que « droits nationaux », « autodétermination », « création d'un Etat », « droit des réfugiés au retour et à compensation », condamnation de la colonisation ont été écartées des références juridiques de la conférence de Madrid et des

accords d'Oslo. Seule, leur prise en compte serait pourtant susceptible d'aboutir à ce qu'il est convenu d'appeler un règlement définitif.

Les accords d'Oslo, dans leur texte comme dans leur esprit, n'ont ainsi jamais été faits pour déboucher sur l'édification d'un Etat palestinien. Même la reconnaissance mutuelle n'a pas eu lieu. Si l'OLP a bien reconnu le droit d'Israël à l'existence, l'Etat hébreu n'a pas reconnu les droits nationaux des Palestiniens, mais seulement une instance, l'OLP, habilitée à représenter les Palestiniens.

C'est pourquoi l'ensemble des partis politiques palestiniens, y compris le Hamas, revendiquent non pas un retour à la politique d'avant B. Netanyahou, mais une application des résolutions internationales. Dès 1994, le chef du bureau politique du Hamas, Moussa Abou Marzouq, s'était déclaré prêt à accepter un armistice, si Israël se retirait des territoires occupés en 1967 et démantelait ses colonies. Pour éviter les risques sécuritaires et instaurer une « paix juste et durable », pour reprendre l'expression consacrée, il faut non pas revenir au processus d'Oslo mais permettre l'édification d'un Etat palestinien, via le strict respect de la légalité internationale.

3. Les oppositions dans le cadre du jeu politique palestinien

La scène politique palestinienne est aujourd'hui largement bipolaire (Fatah/Hamas). Le Hamas constitue la seule alternative au Fatah et donc le principal mouvement d'opposition. Si ce mouvement apparaît relativement récent (sa création remonte seulement à 1987), il est aussi l'héritier politique et le fruit de la transformation du mouvement des Frères musulmans, présents en Palestine depuis les années 1940. Les mouvements islamistes ont eu du mal à s'implanter en Palestine tant qu'ils représentaient, en critiquant l'OLP, l'adversaire du mouvement de libération nationale et étaient accusés de composer avec l'ennemi pour pratiquer leurs activités.

Les mouvements islamistes, en effet, se sont d'abord développés en Palestine par le biais de nombreuses activités caritatives et religieuses, à l'écart du combat contre l'occupant israélien. Dès le début des années 1980, les Frères musulmans doivent affronter la contradiction qui se fait jour entre leur engagement religieux et l'engagement patriotique monopolisé par l'OLP. Le Jihad islamique va tenter de surmonter cette contradiction en alliant lutte anti-israélienne et foi religieuse. Pendant ce temps, les Frères musulmans remettent toujours au lendemain la lutte contre l'occupant, qui se fera naturellement à l'issue de la réislamisation de la société.

Tandis que le Jihad qui est demeuré un mouvement élitiste, c'est en fait le Hamas qui va opérer la réconciliation entre patriotisme et religion, par son implication dans l'*intifada*. Aujourd'hui, c'est son engagement massif anti-israélien durant la révolte des pierres et ses nombreuses opérations militaires qui confèrent au Hamas une légitimité populaire. Il a constitué le bras actif des Frères musulmans dans le soulèvement, engagement qui n'a pas toujours été sans heurts. Le cheikh Yassine, fondateur du Hamas, a, en effet, longtemps hésité à abandonner la politique d'abstention de la résistance active anti-israélienne qui était alors la sienne. C'est la nécessité de l'engagement patriotique, sous peine de perdre son audience, qui a emporté sa décision. Le Hamas s'est construit une légitimité militaire autant que politique et associative. Ses nombreuses aides financières, l'étendue de ses mouvements associatifs (jardins d'enfants, clubs de sports, écoles coraniques etc.) et son ancrage syndical font de ce mouvement une véritable force d'opposition. Dans la redistribution des ressources à la population palestinienne, il

prendra le relais de l'OLP qui, à l'issue de la guerre du Golfe, traverse une grave crise financière.

Le mouvement Hamas, comme les mouvements de guérilla membres de l'OLP, se trouve aujourd'hui pris dans une contradiction, née des accords d'Oslo. L'Autorité palestinienne, implantée à Gaza, est en effet devenue garante de la sécurité des Palestiniens mais aussi d'Israël. Ainsi, la police palestinienne doit faire écran à la violence et donc aux opérations militaires du Hamas. Maintenir l'option militaire pour le Hamas revient à s'opposer à la nouvelle police palestinienne, avec un risque de guerre civile. Le débat sur le maintien des branches armées du Hamas affaiblit aujourd'hui ce mouvement et le divise. Le Front populaire et le Front démocratique sont, de même, traversés par des tensions très fortes entre ceux qui souhaitent maintenir l'option militaire et les partisans de l'action politique.

Les contradictions du Hamas sont accentuées par d'autres divisions internes.

- La première dichotomie est territoriale et statutaire et oppose les militants du Hamas de Gaza à ceux de Cisjordanie, ceux des zones occupées aux militants des zones autonomes ou annexées, dichotomie renforcée par l'impossibilité de circuler entre zones.
- La seconde dichotomie divise l'interne et l'externe. Alors qu'à l'intérieur se situe la base populaire du Hamas, les personnalités du mouvement mènent à l'étranger une action diplomatique, sans rapport direct avec le terrain. Y compris en Jordanie, le Hamas ne dispose que d'un bureau de représentation, tandis que les Palestiniens de Jordanie sont mobilisés essentiellement par la branche jordanienne des Frères musulmans.
- La dernière dichotomie oppose les militaires aux politiques. Si certains membres du Hamas ont abandonné la lutte armée, d'autres la poursuivent. Il n'existe plus de position unifiée du mouvement.

Dans ces conditions, parler du Hamas comme d'un tout n'a plus grand sens aujourd'hui. Les discours de certains n'engagent plus l'ensemble du mouvement. Un consensus s'établit cependant sur l'abandon *de facto* des branches armées, et ce depuis 1995, alors que *de jure* le mouvement refuse de signer officiellement la fin des opérations militaires. Les derniers attentats n'ont pas été revendiqués par la direction du Hamas. Continuer à mener la lutte armée pourrait remettre en question les activités traditionnelles du mouvement qui visent à remobiliser la population sur des bases religieuses. En ce sens, la création par Hamas du parti Khalas est décisive. Il représente la vitrine politique officielle et le premier parti islamiste palestinien doté d'une véritable base populaire. C'est le fruit d'une décision prise par les hauts responsables du mouvement Hamas qui ont ainsi choisi d'intégrer leur mouvement dans la scène publique institutionnelle.

II. Discussion

Nicolas Tenzer s'interroge sur la position du Hamas par rapport au système de pouvoir de néo-notables décrit par l'intervenant. S'inscrit-il dans ce mode de fonctionnement traditionnel ou participe-t-il, au contraire, d'une certaine modernité politique ?

Pour Jean-François Legrain, le Hamas est aussi un mouvement de proximité qui gère un réseau d'associations très diverses (dispensaires, écoles coraniques, journaux), présentes sur

l'ensemble du territoire et donc dans de nombreuses familles. Il n'est pas rare que les différents membres d'une famille appartiennent au Hamas, au Jihad et au Front populaire par exemple. Parallèlement, le Hamas a pu fonctionner comme un parti au sens moderne du terme, recrutant sur une ligne politique, dépassant les clivages sociaux et traditionnels. Il procède en fait de ces deux logiques.

Nicolas Tenzer se demande si cette capacité à s'émanciper de l'ethno-localisme ne distingue pas le Hamas des autres mouvements, du Fatah en particulier.

Jean-François Legrain relève, en effet, que cet aspect moderne du mouvement pourrait expliquer son absence aux élections de janvier 1996. Opposant politique dans un environnement non politique (besoin de la médiation des néo-notables), le Hamas avait peu de chance d'acquérir un poids électoral face au Fatah, qui représentait la proximité du pouvoir et l'accès aux ressources. L'Autorité palestinienne a ainsi poussé le Hamas à se transformer en parti politique, ce qu'elle a refusé au Fatah, en dépit des demandes des responsables de Cisjordanie. De ce fait, le Fatah tire sa force non d'une ligne politique mais de son incarnation du mouvement d'indépendance nationale. Il bénéficie du fonctionnement traditionnel de la société et représente le consensus social. Y. Arafat a ainsi cherché à créer des listes d'union nationale, dans lesquelles des personnalités entretiennent des liens de clientèle avec lui.

Fatiha Dazi-Héni s'interroge sur l'émergence des « indépendants », au cours du scrutin de janvier 1996. Constituait-elle une tentative pour éviter le jeu de l'étiquette partisane, à l'instar de ce qui se passe en Jordanie ou au Koweït ?

Selon **Jean-François Legrain**, l'étiquette « indépendant » n'a servi qu'à masquer l'appartenance des candidats à tel ou tel mouvement. Une grande partie de ces indépendants était constitué de membres du Fatah que Y. Arafat n'avait pas retenu sur les listes du parti. Peu de candidats du Hamas, des Fronts populaire et démocratique ont, en revanche, bravé l'interdiction de leur formation. Pour les listes officielles, le critère retenu par l'Autorité a été davantage l'ancrage local que l'appartenance politique. Certains candidats du Fatah défendaient les accords d'Oslo, tandis que d'autres les critiquaient sévèrement.

Jocelyne Cesari se demande si des différences de génération ou de socialisation ne distinguent pas néo-notables et membres du Hamas.

Jean-François Legrain estime que ces phénomènes ne jouent pas. La catégorie des néo-notables renvoie à un mode de fonctionnement politique et non à une catégorie sociale particulière. Toutes les générations et l'ensemble des catégories socioprofessionnelles participent ainsi du système de néo-notables (qui a fonctionné dans l'ensemble des bureaux de vote). Tous les partis ont tenté de s'y inscrire. Hamas, comme les autres oppositions, avait tout simplement moins de chances d'y parvenir que le Fatah. Il s'agit d'un état de fait lié au système politique lui-même et non le fruit d'une fraude électorale. L'absence de publication par l'Autorité de l'ensemble des résultats a alimenté les rumeurs de fraude, alors qu'il est presque certain qu'aucune fraude massive n'a été planifiée et que le pouvoir n'a pas cherché à faire élire l'un ou l'autre candidat. L'attitude des observateurs internationaux, qui ont décerné un label de démocratie à ces élections, avant même l'annonce des résultats, a renforcé la croyance dans les irrégularités du scrutin.

Le préfet François Bonnelle s'interroge sur les possibilités à moyen et long terme de voir émerger un Etat palestinien solide.

Pour **Jean-François Legrain**, rien aujourd'hui ne laisse entrevoir la possibilité de l'émergence d'un réel Etat palestinien. Oslo n'exprime rien de plus que le rapport de forces existant entre Israël d'une part, les Palestiniens et les pays arabes d'autre part.

Cécile Jolly se demande quels sont les risques de conflagration réelle, alors que les branches armées palestiniennes sont en passe de disparaître ?

Pour **Jean-François Legrain**, il n'existe pas de risque d'explosion de violence massive et durable à l'initiative palestinienne. On assiste à deux phénomènes de violence : soit à des échauffourées, à l'instar des événements d'octobre 1996, qui ont vu s'affronter, sur une période brève, Palestiniens et militaires israéliens sur tous les points de contact existant entre les deux ; soit à des opérations militaires ponctuelles en territoire israélien, sur le modèle des attentats suicides, parce qu'ils ne nécessitent pas le recours à une logistique dont seule disposerait une organisation armée très structurée. Un scénario de violence plus global ne peut être envisagé aujourd'hui que du côté israélien. A plus long terme, on pourrait voir resurgir une *intifada* avec l'émergence d'une nouvelle génération à horizon de 10 ans.

L'Amiral Guy de Chauliac met en doute la volonté réelle des pays voisins arabes de voir émerger un Etat palestinien.

Jean-François Legrain relève la pertinence de la question. Les Etats arabes ne favorisent certes pas l'émergence d'un Etat palestinien mais, dans le même temps, ils ne pourront supporter un nouvel afflux de populations palestiniennes sur leur territoire. Dans ce cadre, on peut envisager deux hypothèses : un scénario de violences cycliques, fortes mais brèves, éventuellement suivie d'une nouvelle *intifada*, produite par une nouvelle génération ; un scénario de normalisation minimale (dont se satisferaient les pays arabes), à l'instar des Arabes israéliens après 1948, mais cette fois avec une intégration sociale sans Etat, sur le mode des bantoustans. Dans ce cadre, Hamas pourrait jouer un rôle intégrateur, en dominant la société sur un mode conservateur.

Le préfet François Bonnelle s'interroge sur la puissance israélienne : l'a-t-elle définitivement emporté sur ses voisins ?

Pour **Jean-François Legrain**, la puissance israélienne l'a emporté à court et moyen termes. Aucun pays arabe n'est prêt à déclencher une guerre pour les Palestiniens. Il est dès lors possible d'établir une différence entre le dossier israélo-palestinien d'une part, le dossier israélo-arabe d'autre part. Si les contentieux territoriaux peuvent être résolus par l'Etat hébreu avec ses voisins, il n'en va pas de même avec les Palestiniens, puisqu'il s'agit d'une même terre.

Pour **l'Amiral Guy de Chauliac**, Israël n'existe que dans la confrontation. Dans la paix, l'Etat hébreu serait digéré par son environnement, notamment en raison du poids démographique. On peut dès lors s'interroger sur la volonté réelle d'Israël d'aboutir à un règlement définitif de la question palestinienne.

Pour **Jean-François Legrain**, la menace démographique pèse sur Israël, même dans la paix. En fait, la politique israélienne se déploie autour de deux axes :

- sur un plan stratégique, l'Etat hébreu est convaincu de ne jamais pouvoir être accepté par cette région. Pour se préserver de la destruction, il se doit donc de détenir l'arme nucléaire et de prévenir tout autre d'en disposer ;
- au jour le jour, il est possible de négocier certaines politiques et certaines pratiques pour remettre sans cesse à plus tard tout accord sur le fond avec les Palestiniens.

Dans ce contexte, les accords d'Oslo constituent la réponse d'Israël à l'*intifada*, avec le transfert d'une partie de la responsabilité de la sécurité d'Israël aux Palestiniens.

Jocelyne Cesari pose la question de savoir s'il existe un débat sur la place de loi islamique ?

Selon **Jean-François Legrain**, c'est une question nouvelle, apparue depuis 1996 seulement. Auparavant, la question ne se posait pas puisqu'il n'existait pas d'autorité en charge de la gestion de la population. Pour l'heure, aucun texte juridique n'a été adopté, la discussion et le vote de la loi fondamentale ayant été régulièrement ajournés par Y. Arafat. Alors qu'une partie des Palestiniens revenus de Tunis et d'Alger adoptent un comportement peu traditionnel qui choque la population de Gaza, l'Autorité palestinienne manifeste une volonté affichée de se conformer à une rectitude islamique. La formule du *Bismillah* introduit tous les discours et papiers officiels, tandis que les programmes de la télévision diffusent les prières quotidiennes.

Paul Tolila reprend l'analyse faite par l'intervenant d'une situation bloquée qui ne peut conduire qu'à une restructuration de la violence ou à un pourrissement interne. Une intervention extérieure serait-elle à même de dénouer la situation ? L'Union européenne pourrait-elle jouer ce rôle, avec quels appuis (pays voisins) et selon quelles initiatives ?

Face à la crainte des Etats arabes devant l'émergence d'un Etat palestinien, l'Union européenne pourrait effectivement assumer cette tâche, selon **Jean-François Legrain**. Mais il n'est pas certain qu'elle soit prête à mener une politique différente. Les Européens s'en tiennent pour l'heure aux accords d'Oslo. L'Union, exclue des négociations de paix à l'issue de la guerre du Golfe, cherche surtout à retrouver un strapontin dans le processus : alors qu'elle ne disposait que d'un observateur à Madrid, elle a envoyé aujourd'hui un coordinateur spécial en la personne de Miguel Angel Moratinos. Elle adopte plutôt une politique de suivisme dans un processus dominé par les Etats-Unis.

Le préfet François Bonnelle note que le leadership américain n'est aujourd'hui contesté par personne, depuis la disparition de l'Union soviétique. Les Etats-Unis bénéficient d'un rapport de force écrasant qui écarte *de facto* la possibilité pour les pays européens de jouer un rôle plus actif dans le règlement de la question palestinienne.

Jean-François Legrain estime que la vision dominante, en particulier aux Etats-Unis - moins en France -, consiste à considérer les islamistes comme les ennemis irréductibles de l'Occident. Cette image a été abondamment véhiculée par les Israéliens.

Il regrette que la politique française de coopération témoigne souvent de cette vision. Autrefois, les ONG palestiniennes (agricoles, sanitaires) aidées par le gouvernement français étaient essentiellement d'obédience communiste. Elles sont désormais concurrencées par des ONG islamistes qui font un aussi bon travail que leurs prédécesseurs. Or ces nouvelles organisations, parce qu'islamistes, font l'objet d'un boycott systématique des institutions d'aides françaises. Cet ostracisme ne fait que les conforter dans l'idée que l'Occident est leur

ennemi irréductible. En se coupant de tout dialogue avec les islamistes, même si on ne partage pas la même vision du monde, loin de là, on les enferme dans leurs modes de représentation et de fonctionnement et on se prive d'interlocuteurs en prise avec la société. Les contradictions très fortes qui existent entre nos deux projets de société ne doivent pas empêcher tout type de relation.

La raison communément invoquée pour justifier cette absence de contact avec les islamistes consiste dans cet axiome : « on ne dialogue pas avec les ennemis de la paix ». Pourtant, la France accepte de dialoguer avec le Front populaire qui n'accepte, pas plus que le Hamas, les accords d'Oslo et, comme lui, mène des opérations militaires. Or la société palestinienne est appelée à connaître une implication croissante du mouvement Hamas dans son mode de fonctionnement. En refusant le dialogue avec lui, on isole nos interlocuteurs dits « laïcs », qui apparaissent de plus en plus comme les suppôts de l'ennemi allégué, l'Occident.

L'islamisme palestinien n'appartient pas au passé. On ne peut se fonder sur les sondages d'opinion, réalisés par des instituts souvent proches du Fatah, pour en conclure à la défaite irrémédiable du Hamas. De plus, la population hésite à afficher ses appartenances politiques, dans un contexte d'omniprésence des services de sécurité palestiniens. Les élections associatives et tous les témoignages sur le terrain, tout au contraire, traduisent l'enracinement durable et profond de l'islamisme dans la société palestinienne, un islamisme pas nécessairement synonyme de terrorisme.

Ainsi, les islamistes palestiniens, de manière majoritaire aujourd'hui, se déclarent hostiles aux dérives violentes constatées en Algérie ou en Afghanistan. Ils avouent ne pas comprendre et prennent leur distance à l'égard d'un comportement qu'ils jugent « non islamique ».

Nicolas Tenzer s'interroge sur l'état des forces palestiniennes qui résultera de la disparition d'Arafat.

Jean-François Legrain estime que le pouvoir palestinien est aujourd'hui très personnalisé, dans un contexte de dégradation des systèmes de représentation et de partage des décisions. La dernière réunion du Conseil national palestinien à Gaza (1996) en témoigne. Il est même impossible de savoir qui a voté pour ou contre l'amendement de la charte, lors du dernier conseil. Aujourd'hui, personne n'est en mesure de dire combien le CNP comporte de membres et le désaccord est total entre Y. Arafat et le président de ce Conseil, en particulier sur les nominations de nouveaux membres par le président de l'Autorité. Le système de régulation et de fonctionnement de l'OLP s'est dégradé, au profit d'un surinvestissement de la personnalité du président. C'est désormais lui qui nomme et démet les personnes, qui décide jusque dans les domaines les plus quotidiens de son administration.

Qui est dès lors susceptible de lui « succéder » ? Au milieu des années 1980, Abou Mazen apparaissait comme la personnalité la plus consensuelle. Mais son implication très forte dans la conclusion des accords d'Oslo lui a coûté en terme de popularité. Aujourd'hui, il aurait cependant retrouvé, du fait de ses positions critiques, une certaine légitimité. A côté de lui, d'autres prétendants existent, à l'instar de Nabil Cha'th, qui ne bénéficie pas de la même aura historique qu'Abou Mazen. A l'heure de la succession, il est probable également que le poids des régions se fasse sentir et que les territoires autonomes se placent en position de demande forte.

Paul Tolila s'interroge sur la perception de la légitimité de l'Autorité par la population palestinienne.

Jean-François Legrain souligne qu'en donnant 86 % des voix à Y. Arafat, même en tenant compte des fraudes, la population a désigné *de facto* le lieu du pouvoir. C'est Y. Arafat qui représente les Palestiniens, quelle que soit par ailleurs la position que l'on adopte à l'égard de sa ligne politique. Aux élections de janvier 1996, des partisans de Hamas ont voté Arafat. Les électeurs, d'une manière générale, ont voté « utile », délaissant les « perdants ». Ce qui n'exclut pas que lors d'autres consultations, à l'université ou dans les syndicats, les affrontements idéologiques aient pu être, par la suite, très serrés.

Dans ce contexte, l'Autorité est jugée au coup par coup, en fonction des événements et des enjeux. Quand la police palestinienne s'est rangée aux côtés de la population, en octobre 1996, et a tiré sur les chars israéliens, l'Autorité a gagné en popularité. C'est l'inverse aujourd'hui.